

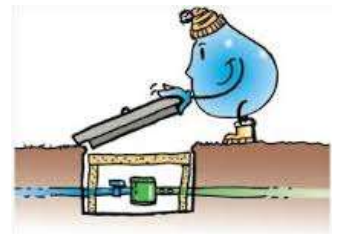
PROTECTION DE VOTRE INSTALLATION CONTRE LE GEL

Quand l'hiver approche, il est temps de penser à la protection de votre compteur d'eau et de vos canalisations pour éviter que le gel ne les endommage. Comment se protéger au mieux contre le gel ?



Le saviez-vous ? Bien que le Syndicat 4B soit propriétaire de votre compteur, c'est vous qui en avez la responsabilité, que vous soyez propriétaire ou locataire de votre logement. C'est donc bien à vous qu'il revient de le protéger contre le gel.

Comment protéger votre compteur et vos installations ? Entourez vos canalisations les plus exposées au froid et votre compteur d'eau avec des plaques de polystyrène si possible extrudé. Il est fortement déconseillé d'utiliser des matériaux ayant tendance à retenir l'humidité tels que les journaux, la laine de verre ou bien la laine de roche qui risqueraient d'amplifier le phénomène de gel.



Le saviez-vous ? Le robinet avant compteur est réservé à l'usage exclusif des agents du syndicat. Vous n'êtes donc pas autorisé à vous en servir pour vos opérations de vidange hivernale. Il vous appartient de faire installer à vos frais un robinet après compteur si votre installation n'en comporte pas encore.



Comment purger mon réseau d'eau ? En cas d'absence prolongée de votre logement nécessitant l'arrêt du chauffage, il est conseillé de purger votre installation. Pour ce faire, il suffit de fermer le robinet d'alimentation générale (robinet après compteur) et de vidanger les circuits d'alimentation en ouvrant simultanément tous les robinets. Une fois l'opération terminée, veillez à bien refermer tous les robinets que vous aviez précédemment ouverts pour éviter une fuite accidentelle. La purge d'une canalisation est également recommandée pour protéger un robinet extérieur.

Que faire en cas de gel ? Si malgré toutes les précautions prises, vos canalisations ont gelé, commencez par couper l'alimentation en eau et utilisez un sèche-cheveux qui permettra de dégeler rapidement un tuyau gelé (ne jamais utiliser de flamme).